

Mauraz, havre du «vivre heureux» et aussi la plus petite commune du canton se bat pour sa survie

Pour éviter que leur commune soit déclassée en zone «hameau» quasiment inconstructible, les soixante habitants devraient investir près d'un million de francs pour une épuration dont le coût est disproportionné par rapport à l'amélioration escomptée.

UN PEU D'HISTOIRE

Il est très rare qu'on puisse, sauf dans des cas récents de fusion de communes, donner la date exacte de Constitution d'une commune rurale de chez nous. Comme c'est le cas pour Mauraz. Au Moyen-Age, Mauraz dépendait de l'abbaye de Romainmôtier puis de la seigneurie de Montricher, dont elle fut un hameau, un peu le quartier industriel de l'époque avec ses deux moulins, son battoir et sa scierie mentionnés la première fois en 1685 déjà.

Au début du XVIII^e siècle cinq habitants de Mauraz ont demandé au *Noble et Généreux moderne Baron de Montricher de se constituer en association de communiens*, ce qui leur fut accordé le 28 décembre 1719. Néanmoins le Seigneur de Montricher, dans sa générosité, a tout de même gardé les terres et les forêts, et même le droit d'accorder la bourgeoisie de Mauraz sans l'accord du Conseil. Mauraz se trouve donc avec seulement 47 ha de terres et sans forêt. Pour survivre Mauraz, déjà à l'époque, a dû trouver des solutions alternatives. Elle s'est fait un petit pactole en vendant pour son compte des titres de bourgeoisie. Ainsi des Français, des Allemands, plus tard des Polonais rescapés de l'armée Bourbaki et encore plus récemment les gens du voyage ont obtenu la bourgeoisie de Mauraz sans jamais y habiter.

Mauraz est incorporé au baillage de Morges (1536-1798), puis au district de Cossonay (1798-2006), et depuis au district de Morges.

Il est intéressant de voir la courbe démographique de la commune: 43 hab. en 1803, 97 en 1850, 70 en 1900, 40 en 1950, 39 en 1980, 48 en 2000 et finalement 60 en



D'azur à la fasce crénelée d'argent, maçonnée de sable.

Les armoiries ne datent toutefois que de 1926, la fasce crénelée – représentant un mur – vestige d'une hypothétique forteresse dont nul n'a jamais trouvé trace.

2018. Aux alentours de 1930, un historien inconnu, comptait 11 maisons, 8 ménages et 40 habitants et il écrivait «*Mauraz risque bien de rester ce qu'il est maintenant, c'est-à-dire un tout petit village. Les possibilités de développement, sont, me semble-t-il inexistantes*». Visionnaire, notre historien ou simplement doté d'un bon sens d'analyse?

Quant à son nom, il y a autant d'incertitudes que de spéculations. La première mention de la commune en 1324 indique Moraz, puis Moura en 1547. Il pourrait être dérivé de celui d'un propriétaire romain. D'autres mentionnent d'hypothétiques fortifications, dont il ne reste nulle trace, mais dont un mur, «muraz» en patois, figure sur les armoiries de la commune.

AU PIED DU JURA, UNE COMMUNE CACHÉE AU FOND D'UN VALLON

Au confluent du Morand et du Veyron, caché dans le vallon, voici Mauraz, une commune invisible et ignorée. Pour rejoindre le village il faut quitter les routes cantonales, en effet le trafic qui monte vers L'Isle et la Vallée de Joux contourne Mauraz soit par l'axe Pampigny – Villars-Bozon – L'Isle, soit, à l'est, par l'axe Chavannes-le-Veyron – L'Isle.

Ce n'est que les week-end d'été, que quelques rares promeneurs, cyclistes ou cavaliers découvrent Mauraz. La présence des deux cours d'eau et des vastes étendues forestières voisines, ont fait qu'à Mauraz l'environnement n'a guère souffert du développement de l'Ouest lausannois

Publicité



equiti
Immobilier

info@equitim.ch - 02



L'ESSENTIEL

Municipalité de gauche à droite: Zehnder Reto (syndic), Pfeiffer Frédéric, Schaer Claude. Secrétaire communale: Paquier Fabienne. Boursier: Lanthemann Pierre. Séance de la municipalité: tous les 15 jours. Conseil général: 28 membres assermentés.

ADRESSES UTILES: Greffe: rue des Fontaines 10, 1148 Mauraz (Fabienne Paquier: tél. 079 542 69 50: info@mauraz.ch). Heures d'ouverture: sur rendez-vous. E-mail: muni@mauraz.ch Contact syndic: tél. 079 559 39 75: syndic@mauraz.ch. Site internet: www.mauraz.ch

pourtant tout proche. Les habitants ne se plaignent guère de cette tranquillité somme toute très agréable. Par sa situation géographique, Mauraz marque la limite entre le bassin lémanique, le Jura et le Nord vaudois.

Les 60 Mauraziennes et Mauraziens, se logent dans 14 maisons d'habitation, 7 en bas du village et 7 en haut du village. Eh oui, d'être la plus petite commune du canton ne nous empêche pas d'avoir deux centres historiques bien distincts. Au milieu de la pente, l'abri PC, aménagé en salle communale et la chapelle. De nuit comme de jour sa cloche datant de 1584 sonne l'heure sans que personne n'a à redire. Cette cloche surplombait autrefois l'école du village avant que celle-ci ne soit fermée en 1920 puis démolie en 1933. Nul ne sait comment cette cloche qui appartenait à Dame Loïse de Sipierre et de Toisi, dame d'honneur de la reine de France, est arrivée à Mauraz.

MAURAZ CITÉ D'EAU

Les ressources hydrauliques, le plus ancien droit d'eau date de 1685, ont définitivement façonné la commune de Mauraz et ses habitants. Alors que ses voisins proches, L'Isle, Pampigny, Montricher, Cuarnens ou Chavannes-le-Veyron vivaient des exploitations agricoles et de la forêt, Mauraz avec ses 48 ha de superficie et sans propriété forestière était solidement lié à ses industries: deux scieries, un moulin et un battoir. Début du XX^e siècle, les services industriels de Morges captent les sources du Morand sous Montricher,

entraînant le déclin industriel de Mauraz. Depuis plus de trente ans, l'eau ne fait plus tourner aucune roue à eau, ni turbine à Mauraz. Les deux dernières étaient la scierie et le moulin situés sur Le Croset. En 1972, le moulin a fermé ses portes. La scierie a poursuivi ses activités, avec l'énergie électrique, jusqu'au terrible incendie qui a détruit scierie et habitation en 1997.

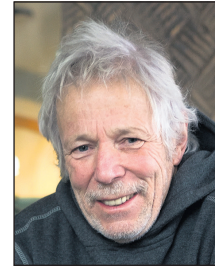
UNE ENVIE DE FÊTE

« Mauraz, 55 habitants et des envies de fête » titrait Laurence Arthur dans le 24heures. Bien que la commune ne propose pas les services que ses grandes sœurs offrent à leurs citoyens, amis et connaissances qui ont passé une fois à Mauraz jaloussent ses habitants.

C'est vrai, il fait bon vivre au confluent du Morand et du Veyron. Les occasions de se retrouver sont multiples, et Mauraz se payait même le luxe d'avoir son festival de musique.

Solidaires et toujours partants pour faire la fête, les habitants se connaissent tous. Le vouvoiement n'est guère connu dans la commune. Quatre fois par année, à chaque changement de saison, on se retrouve sous une des deux fontaines, aménagées avec des tables et des bancs. Fontaines que les promeneurs et cyclistes utilisent volontiers pour une halte et boire une goulée de la bonne eau de Mauraz. Le tournoi de pétanque, l'apéro de la nouvelle année, ou encore les repas qui suivent chaque conseil général, sont d'autres occasions de discuter les affaires du village autour d'un verre.

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Syndic:
Reto Zehnder

Nom de la commune:

Mauraz

Nom des habitants: Les Mauraziens

District: Morges

Surface: 47 ha

Nombre d'habitants: 60

Nombre de ménages: 23

Structure de la population:

Moyenne d'âge: 46 ans

0-20 ans: 20% - 20-60 ans: 60%

Plus de 60 ans: 20%

40% hommes et 60% femmes

Taux d'imposition: 78

Paroisse: Veyron Venoge

Manifestations communales:

Tournoi de pétanque (début juillet)



Olivier
LODARI Peinture
Maîtrise Fédérale

1117 Grancy

lodari@bluewin.ch

Bureau 021 861 39 74

Fax 021 861 39 76

Natel 079 217 48 58

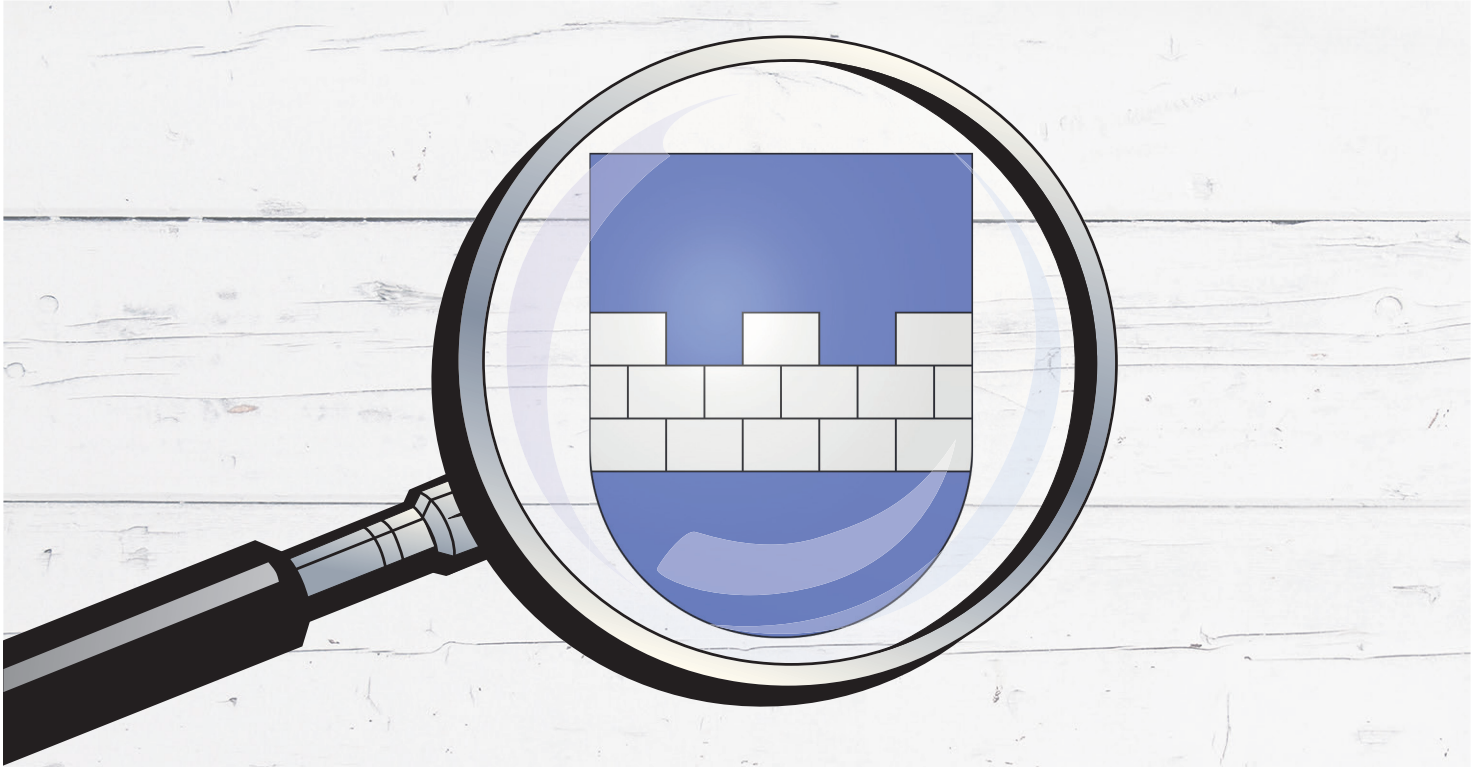
m
responsable

21 566 59 10

Connaissez-vous le droit de superficie ?

Ou comment valoriser son terrain sans le vendre...

La fondation Equitim construit des logements à loyers abordables pour la classe moyenne sur les terrains de communes ou de privés.



Chers Mauraziens,

La Feuille des avis officiels réserve une offre exclusive aux habitants de votre commune!

Profitez sans tarder d'un

**abonnement de 3 mois
au prix exceptionnel de Fr. 30.-***

au lieu de Fr. 50.-

**offre valable 10 jours après parution de cette édition.*

*Souscriptions par téléphone, fax ou e-mail
aux coordonnées suivantes*



**feuille
des avis officiels**

Case postale 137 | 1020 Renens 1

Tél. 021 317 51 70

Fax 021 317 51 76

E-mail: faopub@pcl.ch

 **PCL**
REGIE
PUBLICITAIRE

FUSION, OUI MAIS...

On peut se poser la question de savoir si une commune de la taille de Mauraz a encore sa raison d'être dans un monde globalisé et dans un canton désirant voir le nombre de ses communes diminuer. La municipalité et le Conseil Général sont partantes si une fusion des communes voisines voit le jour. Les communes du Pied du Jura n'y songent pas, et ce n'est pas la plus petite d'entre elles qui peut devenir le moteur d'un tel projet. Déjà en 1961 lorsque Mauraz avait fait une demande de fusion à L'Isle, celle-ci fut refusée, car «*Mauraz n'avait rien à apporter dans le panier de la mariée*».

En attendant, Mauraz collabore pleinement avec ses voisines les plus proches, notamment avec L'Isle et Chavannes-le-Veyron avec lesquelles nous partageons infrastructures et services.

Sans l'exigence du canton, dont nous parlerons plus loin, Mauraz est financièrement tout à fait viable, malgré une valeur du point d'impôt autour de 1600 francs, ou moins de 30 francs par habitant ses finances sont saines. Notamment en réduisant au maximum les frais de fonctionnement : uniquement trois municipaux, pas de bureau communal, un contrat externe pour la bourse, pas d'employé communal fixe, etc. Après les fontaines, Mauraz a pu se payer et amortir à zéro le tout nouveau réseau d'eau potable et des gaines en attendant la fibre optique.

LE CASSE-TÊTE DE L'ÉPURATION

Préserver l'harmonie et une unité des Mauraziennes et Mauraziens dans un contexte de plus en plus difficile n'est pas chose facile. C'est même usant, à la longue.

Sans artisanat ni industrie polluante, la soixantaine d'habitants de Mauraz



(auxquels l'environnement tient à cœur) épurent aujourd'hui leurs eaux usées au moyen de stations individuelles, régulièrement inspectées et entretenues. Mais la loi fédérale exige aujourd'hui que Mauraz se relie à la station d'épuration de L'Isle. Coût de l'opération, collecteurs communaux, station de relevage, liaison avec le réseau de L'Isle inclus : entre CHF 700'000 et 800'000, soit CHF 11'600 à 13'300 par habitant, auxquelles se rajoutent les frais de raccordements privés. Et cela même si Mauraz aurait souhaité servir de terrain d'essai à l'élaboration d'une mini-STEP, alors qu'existent aujourd'hui des solutions techniques pour traiter une charge polluante comme celle de la commune.

Comment financer près d'un million avec rentrées d'impôts de CHF 120'000 dont la moitié est consacrée à l'école et au social ? Comment amortir un tel investissement ? Comment financer son entretien et son fonctionnement avec des taxes réparties sur une vingtaine de familles ?

Après de longues négociations et le blocage de tout permis de construire, après la menace de voir déclassé l'entier du territoire du village en zone hameau inconstructible, la population de Mauraz s'est pliée à ces exigences. La commune a déjà dépensé l'équivalent des rentrées fiscales d'une année en frais d'études (PGA et PGEE). Plusieurs solutions ont été étudiées, en premier lieu une fusion. Mais les communes voisines ont poliment refusé de fusionner avant que Mauraz ait réglé son problème d'épuration. Comme on ne peut déceintement pas vendre la chapelle, qui est le seul bien communal il fallait trouver d'autres solutions. Se lancer dans un financement participatif ? Mais des tuyaux d'eau usés ce n'est pas très attractif... S'endetter au-delà de toute limite d'une gestion financière saine : oui, mais quelle banque prêterait des sommes pareilles à l'une des communes financièrement les plus faibles du canton ? Augmenter le taux d'imposition ? Mais si l'on gagne CHF 1'600.- par point d'impôt, combien faudrait-il pour amortir un million sur quelques décennies ?

De toute façon, Mauraz devrait augmenter la population pour mieux partager les taxes, mais la LATC vaudoise est extrêmement restrictive et rend de plus en plus difficile l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement (PGA).

Heureusement, Mauraz peut compter sur des soutiens amicaux, notamment celui du comité et des communes de l'AdCV. Au printemps prochain, une vaste campagne de recherche de fonds va être lancée. Tout soutien est bienvenu pour que notre petite communauté, un peu anachronique, ait encore des jours heureux devant-elle. ■

PUBS